

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2026/016

Séance du 20 mars 2026

Nombre de conseillers : 19

L'an deux mille vingt-six
le 20 mars

En exercice : 19

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Aurélien BLANC, maire.

Présents : 18

Date de la convocation : 16 mars 2026

Votants : 19

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Aurélien BLANC, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Jean-Marie
OGER PREVOT, Emilie JACQUIER, Samuel DANNA, Cléo MOIROUD, Christophe
DESSAINTJEAN, Marie-Claude JEANDEAUD, Joël MARGERIDON, Amélie ROUARD-MARTIN,
Matthieu IZARD, Elodie REUBREZ, Mathis LAUBE, Christiane BOULUD, Serge MAESTRO,
Fabienne LENOIR, Stéphane CHEMIN.
A DONNE POUVOIR : Madame Chantal LOMETTI à Monsieur Aurélien BLANC.

OBJET :
**Création des postes
d'adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et
suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans
que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 19 membres.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide la création
de 3 postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 23 mars 2026
Le maire, Aurélien BLANC.



A blue circular official stamp of the Mairie de Saint Marcel Bel Accueil, 38 (Isère), is visible behind the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT MARCEL BEL ACCUEIL' and '38 (Isère)'.